

## **AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite Municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 9 octobre 2018 à 19 h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets de la demande :**

Autoriser la demande # 2018-09-0033 pour émettre un permis (#2018-09-0206) afin de:

- Construire une remise à jardin ayant une superficie de 15,62 mètres carrés, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, les remises à jardin doivent avoir une superficie maximale de 14 mètres carrés.

Cette demande est localisée 858, rue De Lausanne, Saint-Michel (lot 5 377 878 et 5 377 879 Cadastre du Québec), zone R-19.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018.

Signé: (s) Caroline Provost  
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)